

**TRANSPORTS REGIONAUX
RÉUNION SAINTES-ROYAN**
RELEVÉ DE CONCLUSIONS / COMPTE-RENDU

10 octobre 2017, 17h30, Saintes
PRÉSIDIÉ PAR MONSIEUR JACKY EMON

Présents :

• **A la tribune**

M. EMON, Conseiller régional Nouvelle-Aquitaine délégué au TER et à l'intermodalité
M. PHILIS, Région Nouvelle-Aquitaine, Chef de Service Adjoint Mobilité Territoriale
M. DUBOIS, SNCF Mobilités – Directeur TER Poitou-Charentes
Mme ABELIN, SNCF Mobilités TER Nouvelle-Aquitaine, Responsable de ligne Etoile de Saintes
Mme RODIER, SNCF Réseau, Chef de l'unité Voyageurs – Pôle Clients et Services

• **Dans la salle (ayant signés la feuille de présence)**

Mme BONFILS, Directrice Adjointe Mobilité et Transport Conseil Départemental de la Charente-Maritime
M. BROUSSAN, Chargé de mission Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
M. BERNARD, Président UNSA UL Saintes
M. VAN NIERLO, secrétaire adjoint UNSA UD 17
M. LEBRUN, représentant du Syndicat Sud Rail
M. BOUTET-PETIT, CFDT Interco
M. PELOTON, FNTV
M. GROUSSIN, FNAUT
M. BRUNET, FNAUT Poitou-Charentes
Mme GUILLOT, Proviseure du lycée de l'Atlantique
M. MORANGE, FCPE 17
M. MIGAULT, retraité SNCF
M. CHEMASLE, retraité SNCF
Mme BOTTON, Usager TER
Mme HAYREAUD, usager TER
Mme FUDAL MILEENT, usager TER
M. CHAUVIN, usager TER
M. GARCIA, usager TER – presse Sud ouest
Mme GUILLON, usager TER (DGS Saujon)

Excusés :

M. QUENTIN, Sénateur
M. BUSSEREAU, Président du Conseil Départemental de la Charente-Maritime
Mme BISAGNI-FAURE, Rectrice
M. TALLIEU, Président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
M. MACHON, Maire de Saintes
M. MARENGO, Maire de Royan
M. TUAL, Maire de Pisany
M. GALLICE, Directeur du Conseil d'Architecture, d'urbanisme et d'environnement du Conseil Départemental de la Charente-Maritime
Mme CALA, Sous-directrice Transports routiers site territorialisé La Rochelle
M. BROUCARET, Président FNAUT Nouvelle-Aquitaine
M. CANTIN, FNAUT
M. DUPOIRIER, FNAUT
Mme LOULMET, Association AULFBT

Ordre du jour :

Point 1 : présentation des travaux de régénération de la ligne Saintes-Royan inscrits au contrat de plan Etat-Région pour un montant de 34,9M€

Point 2 : présentation de l'offre routière de substitution pendant la période de fermeture de la ligne du 6 novembre 2017 au 6 avril 2018 (5 mois).

Pièces jointes :

- Diaporama présenté en séance
- Projets de grilles horaires SA 2017

Préambule

M. EMON introduit la séance en faisant le point sur l'état dégradé de l'infrastructure ferroviaire entre Royan et Saintes. En soulignant le rôle de cette section de ligne connectée au TGV par correspondances à Niort ou Angoulême, il tient à rappeler l'implication de la Région et des acteurs locaux afin d'inscrire la régénération de cet axe au CPER 2015-2020 pour un montant initial de 30M€, et porté à 34,9M€ après actualisation du contenu du programme.

M. EMON indique que la présente réunion doit permettre de faire le point dans un premier temps sur les travaux programmés en fermeture de ligne puis d'évoquer le plan de transports adapté qui sera mis en œuvre pendant cette période de fermeture de novembre 2017 à avril 2018. L'objectif étant, une fois les travaux réalisés, de disposer d'une infrastructure rénovée performante et d'envisager à court terme un relèvement de vitesse à 140 km/h sur la section.

M. EMON précise qu'une réunion en présence des élus des collectivités locales s'est tenue préalablement à cette rencontre afin d'échanger sur cette opération le 20 septembre dernier. Il indique par ailleurs qu'une visite de chantier à Saujon serait à réaliser dans les prochaines semaines.

Points présentés en séance

1. Principaux résultats sur l'axe depuis le début de l'année 2017 (janvier-août) (Région Nouvelle-Aquitaine)

Ligne ferroviaire	Evolution annuelle du trafic 2016/2017	Production 2016	Evolution production 2016/2017	Taux de régularité année 2016	Evolution régularité 2016/2017
Saintes-Royan	+1,97%	88,9	+4,1 pts	95,4%	+0,8 points

L'axe connaît de bons résultats en 2017 (production 93%, régularité 96,2%, trafic +1,97%).

2. Présentation de l'opération de modernisation de l'axe Royan-Saintes (SNCF Réseau)

Le projet de modernisation de la voie entre Saintes et Royan s'inscrit dans le projet global de « l'amélioration de la desserte de la Saintonge et du pays Royannais ». Ce projet d'infrastructure ferroviaire s'inscrit dans le Contrat de Plan Etat Région de 2015-2020 pour un montant total de 34,9M€.

Les objectifs du projet sont de rétablir les caractéristiques nominales de la voie, actuellement très dégradée et soumise à des restrictions de vitesse, et d'intégrer au niveau des travaux de voie les mesures conservatoires en vue d'un futur relèvement de vitesse à 140km/h.

Les éléments constitutifs de l'opération sont présentés en séance (voir diaporama).

3. Présentation du plan de transport adapté (PTA) pendant la période de fermeture de ligne (SNCF Mobilités)

Le principe de substitution d'un car pour un train, en visant les correspondances vers/depuis Saintes, est présenté en séance à partir des grilles horaires qui seront mises en œuvre de novembre à décembre 2017. Ce plan de transport adapté concerne la période 2017. A partir de décembre 2017, en fonction des évolutions horaires des axes de l'étoile de Saintes, le plan de transport sera ajusté pour répondre aux mêmes logiques de correspondances à Saintes en fonction des nouveaux horaires ferroviaires.

Les éléments complémentaires liés à la tarification, à l'information et à la communication concernant ce plan de transports adapté sont présentés en séance (voir diaporama).

Relevé d'échanges

Demandeur	Nature de la demande	Réponses Région / SNCF
M. LEBRUN Syndicat Sud Rail	Le traitement du point d'évitement de Pisany est-il intégré au programme ? Permettra-t-il le croisement des TGV ? La voie 6 en gare de Saintes sera-t-elle traitée ?	SNCF Réseau indique que les fonctionnalités du point de croisement seront maintenues. La voie d'évitement sera refaite en état nominal avec maintien des installations de signalisation. Le traitement d'un croisement pour TGV à Pisany ne constitue pas pour le moment un sujet. Il n'est en revanche pas prévu de traiter la voie 6 de la gare de Saintes dans l'opération.
M. BERNARD UNSA UL Saintes	Pourquoi les travaux sont-ils aussi longs ? N'aurait-il pas été possible de proposer des phases ? Enfin pourquoi un rétablissement à 120 km/h et non à 140 km/h ?	La Région, sous couvert de SNCF Réseau, indique qu'une fermeture de ligne en une seule période est techniquement et économiquement plus efficace. A charge de SNCF Réseau d'optimiser son action durant la période de fermeture. Concernant le relèvement de vitesse, la ligne sera apte à voir circuler les trains à 140 km/h (mesures conservatoires). Toutefois, il faudra engager une procédure et des adaptations de signalisation pour que celle-ci soit effective. Ce point étant connecté au dossier d'électrification, des orientations seront données dans les prochains mois, avec une très forte attente de la Région.
M. CHAUVIN	La voie pourra-t-elle voire circuler les TGV ?	La voie permettra la circulation des TER et TGV à terme à 140 km/h, avec la possibilité de développer l'offre.

M. MORANGE	L'arrêt de Pisany sera-t-il réouvert pour les usagers ?	Le point de croisement de Pisany n'est pas envisagé pour une réouverture de desserte aux voyageurs. Une cohérence est aussi à avoir sur la politique de desserte afin de ne pas ajouter des arrêts faiblement fréquentés sur des axes où la performance de la desserte TER vis-à-vis de la voiture est sensible.
M. GARCIA, usager TER	Les horaires proposés sur l'axe Royan-Saintes ne sont pas adaptés aux besoins des usagers. Il manque un horaire adapté aux besoins d'arrivée le matin à Royan entre 8h08 et 9h11, soit vers 8h30/8h45.	La Région prend acte de ces besoins et demande dans un premier temps à la SNCF de déployer dans le cadre du PTA les 2 offres suivantes dès le 6 novembre : >L'ajout d'un service de doublage pour le car du matin depuis Saintes à 7h50 (sans arrêt à Saujon) afin d'acheminer les élèves du lycée de l'Atlantique à 8h25 du Lundi au Vendredi pendant les périodes scolaires
Mme GUILLON, usagère TER	Le soir, il manque également un retour en heure de pointe depuis Royan entre 16h45 (16h30 en période de substitution) et 18h30. Une offre à 17h30 serait à déployer.	>L'ajout d'un service entre Royan 17h25 et Saintes 18h04 avec arrêt intermédiaire à Saujon du Lundi au vendredi.
Mme GUILLOT, proviseure du lycée Atlantique et Mme BOTTON, usagère TER	Une offre desservant le lycée de l'Atlantique à Royan en semaine est nécessaire pour répondre aux besoins des lycéens (doublage direct sans arrêt Saujon). Cette offre serait à déployer au plus tôt dans le cadre du PTA	Concernant les évolutions de desserte ferroviaire, les besoins exprimés seront étudiés pour des adaptations qui pourront être mises en œuvre, suivant opportunité, à l'issue des travaux, c'est-à-dire à compter d'avril 2018. Les cas des offres vers/ depuis Royan en pointe seront abordés en priorité.
Agent du technicentre de Saintes	Une crainte très vive existe concernant l'avenir des activités sur le Technicentre de Saintes	La Région précise que ce point n'est pas à l'ordre du jour et qu'une réunion dédiée se tiendra le vendredi 13/10. Le Technicentre demeure une priorité pour la Région avec, depuis toujours, une volonté de préserver et renforcer les activités locales.
M. BERNARD UNSA UL Saintes	Comment sera assuré le contrôle des flux en gare de Saintes ? Quels contrôles seront effectués à réception des travaux ?	La SNCF indique que ces questions sont traitées en amont en lien avec les collectivités et les forces de l'ordre. Une interface à l'arrivée des cars est prévue et prise en compte dans les marchés avec les prestataires. SNCF Réseau indique qu'un contrôle continu du chantier sera assuré avec une réception des travaux classique avec réserves et quitus.

M. GROUSSIN	<p>La gare de Saintes sera-t-elle traitée pour son accessibilité ?</p> <p>Les quais de la gare de Royan seront-ils également traités ?</p>	<p>La mise en accessibilité de la gare de Saintes est programmée pour 2021.</p> <p>Concernant le traitement des quais de la gare de Royan, la Région a commandé une étude à SNCF Réseau afin de profiter de l'opportunité de fermeture de la ligne pour traiter les quais à Royan. Cette gare n'étant pas prioritaire au schéma d'accessibilité, le sujet est à l'échange entre la Région et SNCF Réseau : son aboutissement n'est pas assuré.</p>
-------------	--	--

Contact auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine :

Direction des transports ferroviaires de voyageurs
 Site de Poitiers
 M. PHILIS Cyril
 Chef de Service Adjoint Mobilité Territoriale
transports-ferroviaires@nouvelle-aquitaine.fr
 Tel. 05 49 55 77 96